

MASTER ARTS 2^{ème} ANNÉE

Mention Cinéma et Audiovisuel

Parcours 3 « Documentaire culturel : production et réalisation »

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR LORS DE SA CANDIDATURE À classer dans l'ordre indiqué ci-dessous

- 1) Fiche du choix de recherche envisagée (cinéma ou photographie).
- 2) Curriculum vitae comportant une adresse électronique et un numéro de téléphone.
- 3) Diplômes - Étudiant.es venant d'une université française :
 - Photocopies du relevé de notes et du diplôme du baccalauréat.
 - Photocopies de tous les relevés de notes (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années) et du diplôme de la Licence.
 - Photocopies du relevé de notes et du diplôme de Master 1 ou de l'attestation de réussite de la Maîtrise.
 - Photocopies de tous les autres relevés de notes et diplômes obtenus depuis le baccalauréat.
 - Si vous avez été inscrit.e dans une autre université, une attestation de transfert est à prévoir, elle vous sera demandée après acceptation de votre candidature.
- 3) Diplômes - Étudiant.es venant d'une université étrangère :
 - Photocopies et traductions certifiées des diplômes obtenus et des relevés de notes.
 - Photocopie du diplôme DALF C1 et/ou du diplôme de niveau de langue française.
 - Le justificatif des programmes.
- 4) Lettre de motivation (1 à 2 pages).
- 5) Justification du choix du parcours - Projet de réalisation documentaire (2 pages maximum).
- 6) Note d'intention - Sujet envisagé (2 pages maximum).
- 7) Présentation d'un projet professionnel en lien avec les objectifs du Master (2 pages maximum).
- 8) Justificatifs d'expériences professionnelles et stages liés au domaine de la formation.

MASTER ARTS 2^{ème} ANNÉE

Mention Cinéma et Audiovisuel

Parcours 3 « Documentaire culturel : production et réalisation »

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

CHOIX DE RECHERCHE ENVISAGÉE

Dans le cadre du Master 2 Parcours 3 « Documentaire culturel : production et réalisation » deux choix de recherche vous sont proposés. Vous devez en choisir un.

Pour plus de renseignements consultez le guide « Conseils mémoire Masters Image » disponible sur le site de l'UFR LESLA à l'adresse suivante :

<https://lesla.univ-lyon2.fr/>

Vous devez obligatoirement cocher votre choix, dater, signer et joindre cet imprimé lors de votre candidature.

RECHERCHE ENVISAGÉE :

Cochez la case correspondant à votre choix :

- Cinéma**

- Photographie**

NOM – Prénom :

Date et signature :

MASTER ARTS 2^{ème} ANNÉE

Mention Cinéma et Audiovisuel

Parcours 3 « Documentaire culturel : production et réalisation »

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

PRÉREQUIS OBLIGATOIRES POUR L'ADMISSION

Être titulaire d'un Master 1 (Maîtrise) Cinéma et audiovisuel ou équivalent.

L'entretien / La qualité du projet professionnel présenté.

Avoir des compétences linguistiques suffisantes : le niveau C1 en langue française est exigé pour les étudiants non francophones.

Des dérogations à ces principes sont possibles après étude de l'ensemble du dossier : parcours de l'étudiant.e (notes de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années de Licence, notes du Master 1), lettre de motivation, etc.

Entretien obligatoire (convocation).